

Cercle Nautique de Loctudy

Siège social : Boulevard de la mer 29750 Loctudy

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MARS 2022

Le 11 mars deux mille vingt deux à 19h00 à la salle polyvalente de Loctudy, place de la mairie, les membres de l'association « Cercle Nautique de Loctudy » se sont réunis en assemblée générale sur invitation du conseil d'administration faite par voie de presse et par convocation individuelle ;

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par chaque membre entrant en séance d'assemblée.

Carole ROPERT préside la séance en qualité de présidente de l'association.

Bernard BEUNET est secrétaire et choisi comme scrutateur de la séance.

Les personnalités présentes sont :

Mme Liliana TANGUY, députée de la circonscription de Pont-l'Abbé-Douarnenez.

M. Bertrand MASSONNEAU, conseiller municipal délégué à la stratégie de développement et au littoral

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, montre 42 votants.

L'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer conformément à l'article 21 des statuts.

La présidente Carole ROPERT ouvre la séance à 19h05.

Elle déclare les textes des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents :

- Rapport moral de la présidente, Mme Carole ROPERT
- Rapport financier, expert-comptable de Ouest Audit Conseil, M. Florent MICHEL.
- Rapport d'activité, M. Yann TROLEY, directeur
- Projets 2022, M. Yann TROLEY, directeur
- Budget prévisionnel, M. Yann TROLEY, directeur
- Élections du tiers sortant :

1. **Rapport moral par la présidente, Carole ROPERT :**

« Je vous remercie pour votre présence ce soir. C'est un plaisir de vous accueillir chaque année lors de notre assemblée générale d'autant plus que l'an passée, elle s'est déroulée en distanciel.

Je remercie nos partenaires et élus présents ce soir, qui nous soutiennent et nous suivent de près ou de loin toute l'année .

C'est l'occasion pour nous tous, pratiquants, bénévoles, membres, parents, de nous retrouver pour retracer l'année passée et vous présenter les projets du CNL.

Dans cette seconde année imprévisible et aléatoire, il a fallu, comme l'année passée, mais avec un peu plus d'expérience, nous adapter.

2021, après une première année de pandémie, a pour autant été une belle année pour le Cercle Nautique de Loctudy et marquée par de beaux événements.

Tout d'abord, grâce aux salariés, permanents, stagiaires et saisonniers, et tout particulièrement le directeur, Yann Trolley. Bravo à eux pour leur courage dans ces circonstances inhabituelles, ces confinements rigoureux et pour leur capacité d'adaptation et leur réactivité.

La crise sanitaire n'a pas été anodine, et cependant il convient de féliciter encore une fois les salariés qui ont pu réussir non seulement une belle saison estivale mais aussi accroître notre activité à l'année.

Gageons que l'augmentation du nombre de pratiquants sur la commune de Loctudy est un motif, pour nos élus, de s'associer aux projets que le CNL porte avec enthousiasme et énergie. On ne soulignera jamais assez que la pratique des activités nautiques est un puissant levier économique générateur d'emploi, de croissance durable et de développement touristique. Il suffira de consulter les chiffres clés de 2021 pour en être convaincus.

Sans déflorer les rapports du trésorier et de notre expert-comptable, la santé financière du CNL est bonne. J'ai encore en tête le discours de l'AG de 2019 dans lequel je faisais état d'une situation financière plus que délicate et qui a nécessité de restructurer le club. Que de chemin parcouru. Le plan d'actions 2019/2021 a porté ses fruits. Trois ans pour une mise à flot du CNL réussie. Le travail de tous est récompensé. Nos ambitions ne s'arrêtent pas là. Savoir évoluer, s'adapter, innover, regarder vers l'avenir. Tel est l'objectif de ces trois prochaines années à travers le nouveau plan d'actions pour 2022/2024

Je souhaite avoir un mot pour la mairie et particulièrement les agents techniques qui contribuent à embellir et améliorer les locaux du CNL. Disposer d'un outil performant et fonctionnel est indispensable pour continuer à conduire nos projets à terme.

Je remercie enfin tous les bénévoles anonymes, discrets et efficaces ; les membres du CA et les membres du Bureau sur qui je peux compter dans les bons moments mais aussi dans les difficultés et contrariétés en tous genres. Car oui, piloter la vie d'une association n'est pas un long fleuve tranquille !

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance. »

Vote N°1 procédé à main levée. Contre 0, abstention 0. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le comptable, M. Florent MICHEL n'étant pas arrivé, Yann Trolley, présente le rapport d'activité et le budget prévisionnel.

2. Rapport d'activités 2021, Yann TROLEY, directeur

Les effets de la crise sanitaire sont toujours là, avec une baisse des classes de mer.

	2021	2020	2019
Voile scolaire	110	100	95
Classe de mer	131	134	731

Cela se retrouve au niveau des rentrées financières, mais on note une progression constante des postes non liés à l'accueil des scolaires. Le bar a été tenu par un prestataire extérieur et n'a rien coûté en frais de personnel.

L'école de sport est aussi en progression. Il est intéressant de noter que c'est une participation locale.

	2021	2020	2019
École de sport Voile loisir	76	45	53

Nos coureurs :

35 licenciés au CNL ont participé au moins à 1 régates en 2021

Éric PÉRON

15ème à la solitaire du Figaro

14ème à la Solo Maître Coq

6ème à la transat en double Concarneau-

St Barthélémy en Figaro

10ème à la Transat Jacques Vabre

16ème du championnat de France Elite

de Course au large (circuit)

Jean GALFIONE

2ème à la 40' Malouine LAMOTTE en Classe 40

10ème à la transat Jacques Vabre en Classe 40

Pierre-Yves DURAND

1er au Spi Ouest France BPGO en cata Easy To Fly

2ème au National Easy To Fly 26

Noël MASSERON

1er remontée de l'Odet en Yole Ok

2ème au National Aero 7 à Loctudy

2ème à la Petite Plaisance Classique en Yole Ok

7ème au championnat de France de Finn

Dominique GAILLARD

1er au National Figaro 3 en équipage

6ème au National Aero 7 à Loctudy

Le Bigouden Spot:

Belle activité avec une prépondérance de la location (plus de 70%)

Les catamarans sont les supports les plus loués (37%), puis les kayaks (25%), les paddles (17,5%) et les planches à voile et les dériveurs doubles (env.8% chacun)

En cours particuliers, dériveurs, catamarans et planches à voile sont respectivement les plus prisés.

Manifestations et régates:

Laurent PIGEAUD, référent de la commission régates revient sur la saison passée:

- Du 14 juillet au 25 août > Les mercredis du CNL (Dériveurs PAV) = 15/20 bateaux
- 17 et 18 juillet > National Aéro 7 et autres dériveurs = 25 bateaux (Loctudy à la plus grosse flotte d'Aéro 7)
- 20 juillet > Galettes saucisses = 23 bénévoles / 400 repas
- 08 août > Les 2 estuaires (Dériveurs PAV) = 37 bateaux (régate pas facile à gérer sur l'eau / différents niveaux des compétiteurs)
- 19 septembre > Trophée Claude Muzellec = annulé
- 14 Novembre > Critérium départemental D2 (Dériveurs / Optimist) = 74 bateaux

Il rappelle la chance d'avoir des arbitres bénévoles sur place, ce qui réduit les charges pour les régates. Il précise aussi qu'il n'y a qu'un autre club dans le Finistère qui propose des rencontres nautiques comme les mercredis du CNL.

et présente la saison prochaine :

- S 18 / D 19 juin > coupe du Finistère voile légère (Optimist/Dériveur/PAV/Cata/Handivalide) ≈100
- S2 et D3 juillet > Grand Prix du CNL (Yole Ok et autres dériveurs) ≈30
- Du 13 juillet au 24 août > Les mercredis du CNL (Dériveurs PAV) ≈15
- S 23 et D 24 juillet > National Aéro 7 et autres dériveurs ≈25
- S 06 août > Les 2 estuaires (Dériveurs / Cata) ≈ 40
- Novembre > Critérium départemental D2 à confirmer avec le CDV29

Yann reprend la parole pour présenter

Les nouveautés pour 2022 :

En premier lieu, il est impatient de voir sur l'eau les Erplast XS destinés aux 8-10 ans qui viennent combler un manque dans notre flotte.

Il présente aussi le projet d'une antenne sur le port de plaisance. Ce projet qui présente plusieurs avantages nous permettrait notamment de travailler sur la rivière sur les « ailes » de saison qui sont des périodes trop dépendantes de la météo.

La nouvelle activité de sauvetage côtier va compléter l'offre et devrait attirer les adolescents. A noter que cette activité est accessible sans test anti-panique et que les piscines fermées pour cause de Covid en ont privé nombre de jeunes.

Les randos kayaks montrent un franc succès. L'accès à ce support est facile et permet l'exploration du littoral dans une formule sécurisée. L'antenne sur le port de plaisance permettrait un départ facile vers Pont l'Abbé. Cela permettrait une collaboration avec la future base de kayaks prévue par la ville de Pont l'Abbé.

Enfin, le partenariat avec l'entreprise **Aurexus** va nous permettre d'investir dans des gilets haut de gamme pour le spot.

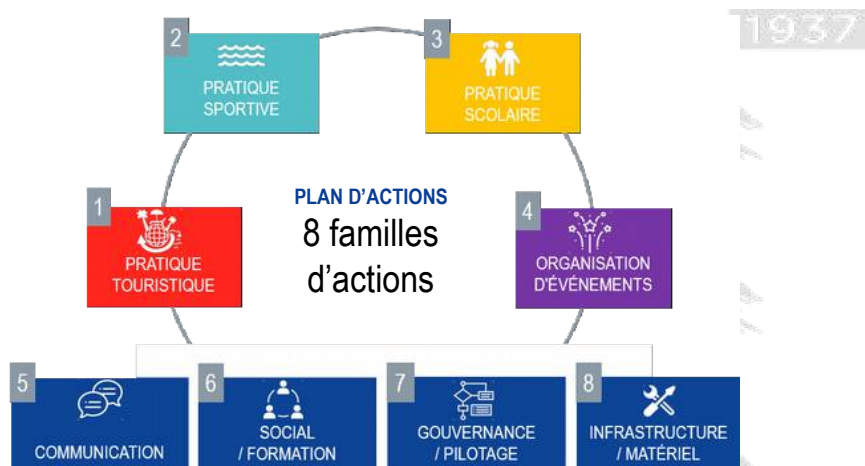
Bilan du plan d'actions 2019-2021 :





Présentation du plan d'actions 2022-2024 :

C'est la continuité du plan d'actions précédent. A noter l'ajout du bien-être au travail des salariés dans la famille « social/formation ». Le CNL, c'est 5 CDI, 1 apprenti, 1 saisonnier long et 12 à 15 saisonniers semaine. C'est aussi une belle équipe de bénévoles qui œuvrent au Conseil d'Administration et sur les événements, tant à terre que sur l'eau.



Vote N°2 procédé à main levée. Contre 0, abstention 0. Le rapport d'activité 2021 est adopté à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel 2022, Yann TROLEY, directeur :

Un budget raisonné qui s'appuie sur les bons résultats des années N-1 et N-2 en prenant en compte la probable future augmentation des marchandises, notamment le carburant.

Consultable au secrétariat

Vote N°3 procédé à main levée. Contre 0, abstention 1. Le bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité

4. Rapport financier 2021 (exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021) :

Tableaux consultable au secrétariat

Malgré la crise sanitaire, on note une augmentation des stages et des classes de mer.

Les fonds de solidarité sont venus compléter ces bons résultats.

Les charges augmentent, mais moins que les produits. Les charges de personnel, bien qu'en hausse, restent dans la norme de la profession.

Vote N°4 procédé à main levée. Contre 0, abstention 0. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5. Élection du tiers sortant et des nouveaux candidats au CA :

Le tiers sortant est constitué de : Carole ROPERT, Eric JOUSSELLIN, Simon BARRÉ, Lomig LE PAPE, Bernard BEUNET

Tous ont fait part du renouvellement de leur candidature.

Vote N°5 : Élection du Tiers sortant : Carole ROPERT : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Vote N°6 : Élection du Tiers sortant : Eric JOUSSELLIN : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Vote N°7 : Élection du Tiers sortant : Simon BARRÉ : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Vote N°8 : Élection du Tiers sortant : Lomig LE PAPE : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Vote N°9 : Élection du Tiers sortant : Bernard BEUNET : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Entrée de nouveaux membres au conseil d'administration conformément à l'article 21 des statuts, des places étant disponibles. Se présentent pour entrer au CA :

Mme Catherine ROBERT, Mme Romy ARNOUS DES SAULSAYS, Mme Juliette JUSTIN, M. Fabien LARGENTON.

Ils se présentent à l'assemblée, chacun ayant exposé ses motivations par écrit à la présidente.

Vote N°10 : Élection membre du CA : Mme Catherine ROBERT : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Vote N°11 : Élection membre du CA : Mme Romy ARNOUS des SAULSAYS : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Vote N°12 : Élection membre du CA : Mme Juliette JUSTIN : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Vote N°13 : Élection membre du CA : M. Fabien LARGENTON : Contre 0, abstention 0. Élu(e) à l'unanimité.

Carole ROPERT indique que l'élection du bureau se déroulera sur place, dès la fin de l'Assemblée Générale.

Mme Liliana TANGUY prend la parole. Elle mentionne son attrait pour la navigation, bien que n'étant pas pratiquante. Elle est ravie de la bonne ambiance du club. Elle est aussi très satisfaite de constater l'investissement des jeunes membres qui est de bon augure pour l'avenir. Elle rappelle son implication pour que la Torche soit site olympique pour le surf, même si la démarche n'a pas abouti. Elle indique aussi son intérêt pour la pratique sportive en général et précise qu'elle fait partie d'un groupe de l'Assemblée Nationale qui travaille pour que les scolaires pratiquent une demi-heure de sport tous les jours.

Elle félicite enfin le CNL pour son ancienneté et son dynamisme qui concourent à l'attractivité du Pays Bigouden.

M. Bertrand MASSONNEAU, représentant la mairie, affirme être attentif à ce qui se passe au CNL. Il reconnaît le travail effectué, tant sur l'aspect économique que sur l'aspect de l'attractivité. Il termine par des félicitations aux bénévoles et en souhaitant « bon vent » au CNL.

Fin de l'assemblée Générale à 20h25.

Carole ROPERT
Présidente

Bernard BEUNET
Secrétaire